

FORMATION OUVERTE AUX
EDUCATEURS PROFESSIONNELS
ET BENEVOLES DE CLUB
-15 PLACES-

AQSA MODULE 1 & 2

SPECIALITÉ PARA FOOTBALL ADAPTÉ

*42 heures de formation (en 2 modules de 21h)
dont du temps pratique avec des personnes en situation de
handicap mental et/ou psychique*

**DU 27 AU 29 OCTOBRE 2023 (MODULE 1)
DU 7 AU 9 JANVIER 2023 (MODULE 2)
A BESANÇON (25)**

Contact : Camille APTEL
camille.aptel@sportadapte.fr
06.30.84.59.46



Inscription ici !



Fédération
Française
du Sport
Adapté

**BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ**



Organisme Régional de Formation

du Sport Adapté



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des :
ACTIONS DE FORMATION

Prestataire de formation déclaré sous le n° 82 38 04871 38
Document mis à jour le : 19/06/2023

Chiffres de l'AQSA module 2 depuis 2014 :

126

Stagiaires

0

Abandons

83%

Satisfaction générale

100%

Obtention du diplôme

ATTESTATION QUALIFICATIVE SPORT ADAPTE - SPECIALITE PARA FOOTBALL ADAPTE - MODULE 1 ET MODULE 2

OBJECTIFS VISES

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser dans l'activité du football ;
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet d'apprendre ;
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition ;
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation ;
- Analyser sa pratique ;
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.

Plus d'information : [Règlement AQSA module 2 FFSA](#)

PUBLICS ET PRE-REQUIS

→ PRE-REQUIS : Avoir suivi l'AQSA Module 1 pour pouvoir suivre le Module 2

LIEUX, DATE ET DUREE

- Module 1 - Connaissance du public : du 27 au 29 octobre 2023
 - Module 2 - Spécialité football : du 5 au 7 janvier 2024
- Lieu : 3 avenue des Montboucons, 25000 Besançon (pour les 2 modules)

MODALITE D'INSCRIPTION

- Inscription :
 - Avant le 2 octobre 2023
 - Lien d'inscription : <https://forms.office.com/r/BZHpm0UQaW>
 - Contact Ligue : Camille APTEL, camille.aptel@sportadapte.fr – 06.30.84.59.46

TARIFS ET PRESTATION

- Les frais pédagogiques s'élèvent à :
 - Module 1 et 2 : 290 €
 - Module 2 uniquement : 180 €
- Les frais annexes (pour un seul module) :
 - Demi-pension (3 déjeuners) : 24 €
 - Pension complète (2 nuits, 2 petit-déj, 3 déjeuners, 2 diners) : 124 €

Inscription Module 1 et 2 + demi-pension	338 €
Inscription Module 1 et 2 + pension complète	538 €
Inscription Module 2 + demi-pension	204 €
Inscription Module 2 + pension complète	304 €

FINANCEMENT

Cette formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par l'AFDAS. Elle se fait en deux temps, d'abord les frais pédagogiques (en amont de la formation) puis les frais annexes comprenant hébergement, restauration et déplacement (en aval de la formation). A l'heure actuelle, nous n'avons aucun retour de l'AFDAS, vous en serez informé dès que ce sera le cas. Il se peut que les frais annexe restent à charge.

Pour pouvoir participer à la formation et être remboursé par l'AFDAS, il est impératif que votre employeur soit adhérent à l'AFDAS. Auquel cas les frais pédagogiques et annexes seront à votre charge.

SUIVI ET EVALUATION

L'évaluation des apprentissages et compétences acquises se réalise au fur et à mesure de la séquence par l'observation de mise en situation pédagogique, la mise en place de questionnaire et la production de travaux écrits.

A l'issue du module de formation, chaque stagiaire reçoit une attestation de participation au Module 2 AQSA, lui permettant d'avoir accès au Module 3 AQSA.

Prestataire de formation déclaré sous le n° 82 38 04871 38

Document mis à jour le : 19/06/2023

PROGRAMME PREVISIONNEL

MODULE 1 : CONNAISSANCE DU PUBLIC

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
-Accueil -Présentation de la formation, des stagiaires, de leurs attentes, expériences et projets -Représentation du handicap	-Qu'est-ce que le handicap mental ou psychique ? définition et conséquences -La place du sujet dans la séance -Notion de jeu et de plaisir	-La FFSA : présentation, objectifs, organisation, vie locale -Mise en situation pédagogique n°2
-Préparation séance et mise en situation pédagogique n°1 -Bilan séance n°1 et observations -Place du sujet -Retour sur la découverte du public et de ses spécificités	-La place de l'animateur -Orientation des séances pédagogiques (méthodologie, démarches), notion de besoins, d'intentions pédagogiques, processus d'apprentissage... -Préparation séance n°2	-Bilan séance n°2 et observations -Les dispositifs médico-sociaux et de santé mentale accueillant les personnes -Les partenaires locaux -Bilan de la formation et évaluation de la formation

MODULE 2 : SPECIALITE FOOTBALL

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
-Accueil des stagiaires -Présentation du stage -Présentation du projet football de la FFSA. Organisation de la pratique au niveau National et International -Préparation de séance pédagogique	-Accueil d'un footballeur en situation de handicap intellectuel ou psychique dans un club. Contraintes et opportunités -Football et handicap quel projet ? -Repérage et détection -Préparation de la séance 2	-La règlementation du Football à la FFSA -Classifications -Construire le référentiel de l'activité
-Préparation de séance sur le terrain -Séance pédagogique (groupe FFSA) -Bilan de séance -Construire une fiche d'observation -Bilan première journée	-Préparation de la séance sur le terrain -Accueil du public (même groupe que la veille) -Bilan de la séance -Les démarches pédagogiques -Bilan de la journée	-Organiser une compétition football -Les prérogatives des diplômes -Bilan de la formation. Les projets envisagés -Clôture

Information complémentaire auprès de :

- Camille APTEL (référente logistique) : camille.aptel@sportadapte.fr
- François-Xavier GIRARD (référent financement et formation) : formation@sportadapte-aura.fr